

Boucles de Feucherolles et de l'Ouest de la Forêt de Marly

Une randonnée proposée par Netra



Une randonnée diversifiée, avec un beau parcours boisé dans la partie occidentale de la Forêt de Marly et une déambulation dans le village de Feucherolles. Une randonnée comportant deux boucles, se prêtant donc à plusieurs variantes, comme notamment se limiter à la boucle forestière de 7,5km de long.

Durée :	3h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.03km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	81m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	81m	Commune :	Feucherolles (78810)
Point haut :	195m		
Point bas :	133m		

Description

Départ du parking de la mairie de Feucherolles. Stationnement sur un des deux parkings qui se succèdent côté gauche de la rue quand on vient de la route D307.

Balisage Rouge et Blanc

(D/A) Quitter le parking côté Ouest (depuis le parking du fond, ce qui est figuré sur le tracé, passer sous un porche). Tourner à droite dans une rue qui bientôt monte sèchement.

Sans balisage (pour l'essentiel)

(1) Sur le plat, au croisement, tourner à droite. Traverser une zone résidentielle par sa rue principale et ignorer tous les départs sur les côtés. Au carrefour, poursuivre en face, Rue de la Chapelle, en direction de Sainte-Gemme. Au Stop, tourner à gauche. Traverser une autre zone résidentielle en ignorant deux départs sur la droite. Au croisement suivant, continuer tout droit dans la Rue Tricherie qui vire bientôt à droite.

Balisage Rouge et Blanc (intermittent)

(2) Au croisement en T, prendre à gauche la Rue de la Mare à Jeanne et retrouver le GR®1. À la fourche qui se présente après une cinquantaine de mètres, effectuer une baïonnette gauche-droite pour suivre un chemin au pied d'un poteau électrique et en laissant une petite maison blanche à main droite. À l'angle des bâtiments d'un centre équestre, tourner à droite (plots) et se diriger vers un carrefour en forêt.

(3) Au carrefour, ne pas franchir la barrière forestière et suivre le GR® tout de suite à gauche sur un sentier. Sinuer en descente dans une zone récemment éclaircie. À proximité d'un mur sur la gauche (parcelle n°50), obliquer à droite et remonter (ignorer une croix Rouge et Blanche vieillie).

N.B. Le parcours du GR® a été modifié ici, pour cause d'embroussaillage du vallon, et le tracé mauve sur la carte IGN n'a pas été actualisé. En haut, à une fourche, obliquer à gauche (pas de flèche annonciatrice mais une balise plus loin). Le sentier est peu marqué et le balisage se perd :

demeurer en permanence en bordure de plateau, dans une hêtraie avec le vallon en contrebas sur la gauche. Au croisement suivant, descendre à gauche un large chemin (non figuré sur la carte). En bas, tourner à droite, retrouver le fond du vallon et le balisage, et longer un ru à main gauche.

(4) Au croisement suivant, tourner à droite et monter à nouveau (pas de

Points de passages

- D/A Parking de la mairie de Feucherolles**
N 48.875175° / E 1.974229° - alt. 165m - km 0
- 1 Croisement dans les hauts de Feucherolles**
N 48.878371° / E 1.973156° - alt. 186m - km 0.43
- 2 Rue de la Mare à Jeanne**
N 48.882382° / E 1.984706° - alt. 175m - km 1.66
- 3 - Étoile du Silence**
N 48.883758° / E 1.989223° - alt. 177m - km 2.21
- 4 Croisement**
N 48.889973° / E 1.994748° - alt. 161m - km 3.24
- 5 Croisement en T - Quitter le GR1**
N 48.891275° / E 2.003454° - alt. 163m - km 4.38
- 6 Vestiges du Château de Retz**
N 48.8864° / E 2.010069° - alt. 178m - km 5.26
- 7 Croisement - Parcelles n°s 34 et 37**
N 48.885169° / E 2.00877° - alt. 185m - km 5.81
- 8 Belle Étoile**
N 48.878343° / E 2.016452° - alt. 189m - km 6.86
- 9 Croisement de chemins**
N 48.876113° / E 2.012204° - alt. 183m - km 7.45
- 10 Étoile du Braconnier**
N 48.879377° / E 1.99795° - alt. 179m - km 8.67
- 11 Bifurcation**
N 48.882876° / E 1.99684° - alt. 185m - km 9.15
- 12 Étoile du Bout du Monde**
N 48.879719° / E 1.99015° - alt. 182m - km 10.23
- 13 Golf de Feucherolles - Départ de chemin**
N 48.873284° / E 1.982511° - alt. 137m - km 11.48
- 14 Rue des Coulons x Grande Rue**
N 48.873026° / E 1.972754° - alt. 144m - km 12.46
- D/A Parking de la mairie de Feucherolles**
N 48.875179° / E 1.974223° - alt. 165m - km 13.03

balisage ici). En haut, peu avant d'arriver sur une route forestière goudronnée, s'engager à gauche dans un bon sentier qui sinue en forêt. Après un très grand chêne côté gauche, à un croisement en T, tourner à gauche et descendre. En bas, à une fourche, choisir le sentier de droite et longer les vestiges d'un mur à main gauche. Plus loin, obliquer à droite, s'écarter du mur et monter à nouveau, dans un sous-bois de fougères.

Sans balisage

(5) En haut de la pente, à un croisement en T, tourner à gauche en laissant le GR®1 partir à droite, et noter la vue sur la gauche. Juste après un chêne majestueux côté droit, à une patte d'oie (non figurée sur la carte au 1/25000), obliquer à droite et laisser un autre grand chêne à main droite. À la hauteur d'un panneau ONF côté gauche, traverser un chemin perpendiculaire peu marqué et continuer tout droit Sud-Sud-Est (*le sentier surligné en mauve sur la carte n'existe pas, le GR® emprunte la route forestière*). Au bout du chemin, suivre à gauche une route forestière goudronnée (hormis des vélos, seuls les véhicules ONF y circulent). Ignorer un large chemin sur la droite et aboutir à un carrefour (banc).

(6) Prendre le 2ème chemin à droite (panneau "Vestiges du Château de Retz") et laisser le banc à main droite. Ignorer tout suite à gauche un chemin cavalier (fer à cheval) et, après quelques mètres, avant une souche et un grand hêtre côté gauche, emprunter à gauche un étroit sentier qui grimpe sur le rebord du fossé de l'ancien Château de Retz.

Tourner alors à gauche et entamer sur un sentier peu marqué le tour de cet ancien chateau-fort en surplombant à main droite son fossé en forme de carré encore bien visible (mais dont le tracé sur la carte est approximatif). Au 1er coin, virer à droite et demeurer parallèle à l'autoroute A13 située à distance (insuffisante pour éviter une certaine nuisance sonore). Au coin suivant, virer encore à droite : le sentier devient plus embroussaillé mais ça passe... Noter une sorte de pont à droite donnant accès à l'emplacement de l'ancien château (aller-retour possible).

Au coin suivant, continuer tout droit, laisser le fossé à droite et gagner un chemin herbeux (fer à cheval sur la gauche). Suivre ce chemin à droite, Nord-Nord-Ouest, puis ignorer à droite un départ de chemin non figuré sur la carte (parcelle n°34).

(7) Au croisement suivant (parcelles n°s 34 et 37 ; vieux panneau "Chemin d'Hardouin), prendre à gauche la Route de Poix. Après une centaine de mètres, à un autre croisement, tourner à gauche (Sud-Est). À l'Étoile du Chêne des Clairets, prendre le 2ème chemin à gauche, large et interdit aux cavaliers (panneau).

(8) Au carrefour (poteau indicateur), traverser la route forestière goudronnée et prendre à droite la piste cavalière en direction du Val Martin (parcelles n°s 25 et 28). À la fourche qui suit, obliquer à gauche et demeurer sur la piste cavalière. Au carrefour suivant (Étoile de Noailles), prendre le 2ème chemin à droite (Ouest-Nord-Ouest). Au croisement qui suit, continuer tout droit puis croiser 3 vagues layons d'exploitation.

Balisage Jaune

(9) Au carrefour, continuer tout droit sur un chemin plus large (parcelle n°30). Longer une mare à main gauche et, au croisement qui se présente immédiatement, continuer tout droit (parcelle n°29A). Sur un large chemin, longer une futaie claire à main gauche (quelques beaux chênes) et un perchis à main droite. À l'Étoile d'Avignières (poteau indicateur), prendre en direction de l'Étoile du Braconnier (parcelle n°39) le 1er chemin à droite (Ouest-Nord-Ouest ; le chemin figuré sur la carte partant au Nord-Est n'existe pas).

Balisage Orange

(10) À l'Étoile du Braconnier, continuer en face (Nord-Ouest) dans le chemin le plus étroit (parcelle n°41A). Ignorer sur la gauche un sentier interdit aux cavaliers. Traverser une piste goudronnée et prendre à droite au pied d'un panneau d'information la Route Ténébreuse entre les parcelles n°s 43 et 38.

Sans balisage

(11) Au 1er croisement, laisser le balisage continuer tout droit et virer à gauche (parcelle n°44). À un croisement peu marqué, continuer tout droit (Nord-Ouest). Au carrefour du Rossignol (cote 173), prendre à gauche une allée cavalière en direction d'un parking bien en vue (les deux sentiers figurés sur la carte, Sud-Sud-Ouest et Sud-Sud-Est, n'existent pas).

Balisage Orange

(3) Obliquer à gauche pour traverser le parking puis une route goudronnée et s'engager en face (Sud) dans un chemin cavalier démarré entre deux plots de bois. Ignorer un chemin venant de la droite, longer à distance un mur à main droite et aboutir à l'Étoile du Bout du Monde (panneau).

Balisage Jaune + Orange

(12) Tourner à droite et quitter la forêt par un passage aménagé dans le mur. Virer tout de suite à droite entre deux palissades. Le chemin laisse place au goudron et, au croisement en T, tourner à gauche. Ignorer une ruelle sur la droite et, au rond-point (croix de pierre), laisser une chapelle à main droite et suivre la Rue de la Vieille Fontaine (la Rue de la Côte Saint-Cloud, dont l'écriteau est également présent ici, démarre plus loin).

Balisage Jaune

Au second écriteau "Rue de la Côte de Saint-Cloud", quitter la rue et s'engager à droite dans le sentier qui descend raide dans un bois. En bas, à une fourche, prendre à droite et traverser le parking du golf de Feucherolles.

Sans balisage

(13) Juste avant un virage à gauche de la route, prendre à droite (plein Nord) un chemin herbeux qui démarre entre une haie à gauche et un grillage à droite. À la fourche (source sur la droite), prendre le chemin le plus à gauche. Longer un pré à main gauche puis des jardins à main droite. Au goudron, continuer en face dans une zone résidentielle. Ignorer une impasse sur la droite et, au croisement suivant, obliquer à droite Rue des Coulons.

(14) Au croisement en T (puits sur la droite), suivre la rue à gauche et, après quelques mètres, effectuer le tour de l'église dans un sens ou un autre. Reprendre à gauche la Grande Rue.

(14) De retour au croisement, continuer tout droit et, après le petit parking sur la droite, retrouver à gauche le parking de la mairie (D/A).

Informations pratiques

Chaussures de randonnée nécessaires, notamment du fait de passages potentiellement boueux en Forêt de Marly.

Pas de point d'eau potable repéré sur le parcours. Boulangerie et bar-restaurant (fermés le lundi) à proximité de la mairie de Feucherolles (D/A).

Carte détaillée indispensable (au minimum celle qui accompagne la présente description). La boucle en Forêt de Marly, à partir de (3), nécessite un bon sens de l'orientation ; une boussole peut être utile.

Le tracé originel de cette randonnée, au départ de Chavenay, comportait la traversée de la route D307 à un endroit particulièrement dangereux du fait d'une visibilité limitée. Le tracé a été sensiblement modifié pour supprimer ce passage à risque et, à l'occasion, la boucle forestière a été augmentée.

Variantes :

- Cette randonnée étant en 8, il est évidemment possible de n'effectuer qu'**une seule des deux boucles**. Pour cela, se garer à l'Étoile du Silence (3). Pour la boucle dans Feucherolles, en passant par (D/A), compter de l'ordre de 5,5km. Pour la boucle en Forêt de Marly, par (6), compter de l'ordre de 7,5km.

- Si l'on souhaite **éviter la visite hors sentier des vestiges** du Château de Retz, en (6), prendre le 1er chemin à droite (fer à cheval barré) en laissant le banc à main gauche ; ignorer un départ de layon sur la droite et, à une fourche, prendre à droite pour rejoindre le croisement (7).

- Si l'on souhaite **raccourcir la boucle forestière**, à l'Étoile du Braconnier (10), prendre plein Ouest le 2ème chemin à gauche, chemin cavalier balisé Jaune + Orange ; au bout, virer à droite et aboutir immédiatement à l'Étoile du Bout du Monde (12) ; tourner alors à gauche pour retrouver l'itinéraire principal. Compter de l'ordre de 1km en moins.

Randonnée effectuée trois fois par l'auteur, la première le 18 décembre 2016, la dernière le 14 mars 2017.

A proximité

En Forêt de Marly :

- Beaux couverts forestiers, quelques arbres remarquables.

- Vestiges du Château de Retz (6). Ancien château-fort construit au début du XIIIe siècle, il est à plusieurs reprises ravagé puis restauré pendant la guerre de cent ans. Il est rasé au XVIIe siècle. Aujourd'hui, ne subsistent que le fossé encore bien visible et l'emplacement du château. L'ensemble est intéressant au titre de l'histoire mais n'a rien de spectaculaire.

- Mare peu après (9).

À Feucherolles :

- Croix de pierre (XIIe), après (12).

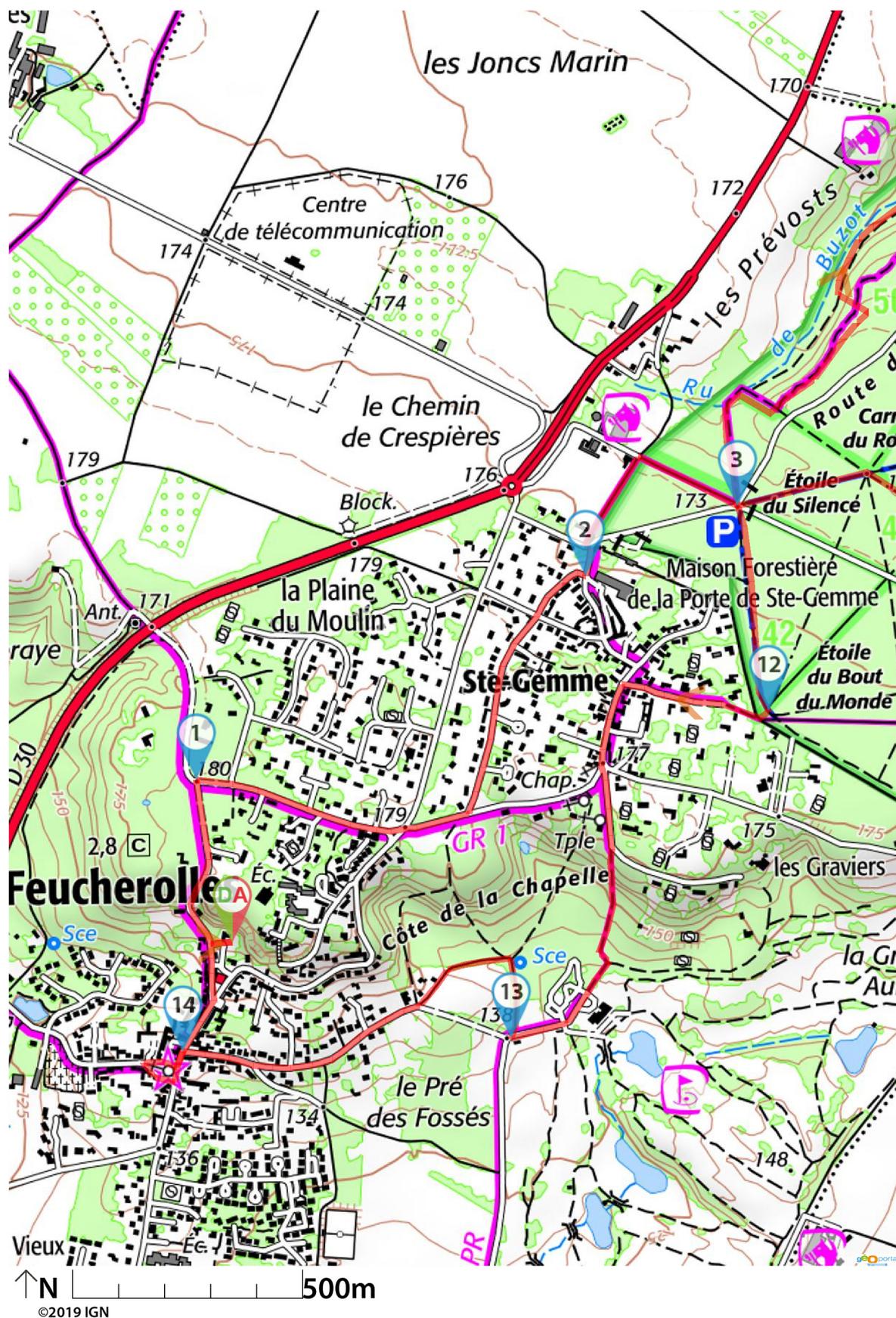
- Chapelle Sainte-Gemme (XXe), après (12).

- Source après (13).

- Église Sainte-Geneviève (XIIe-XIIIe) (14).

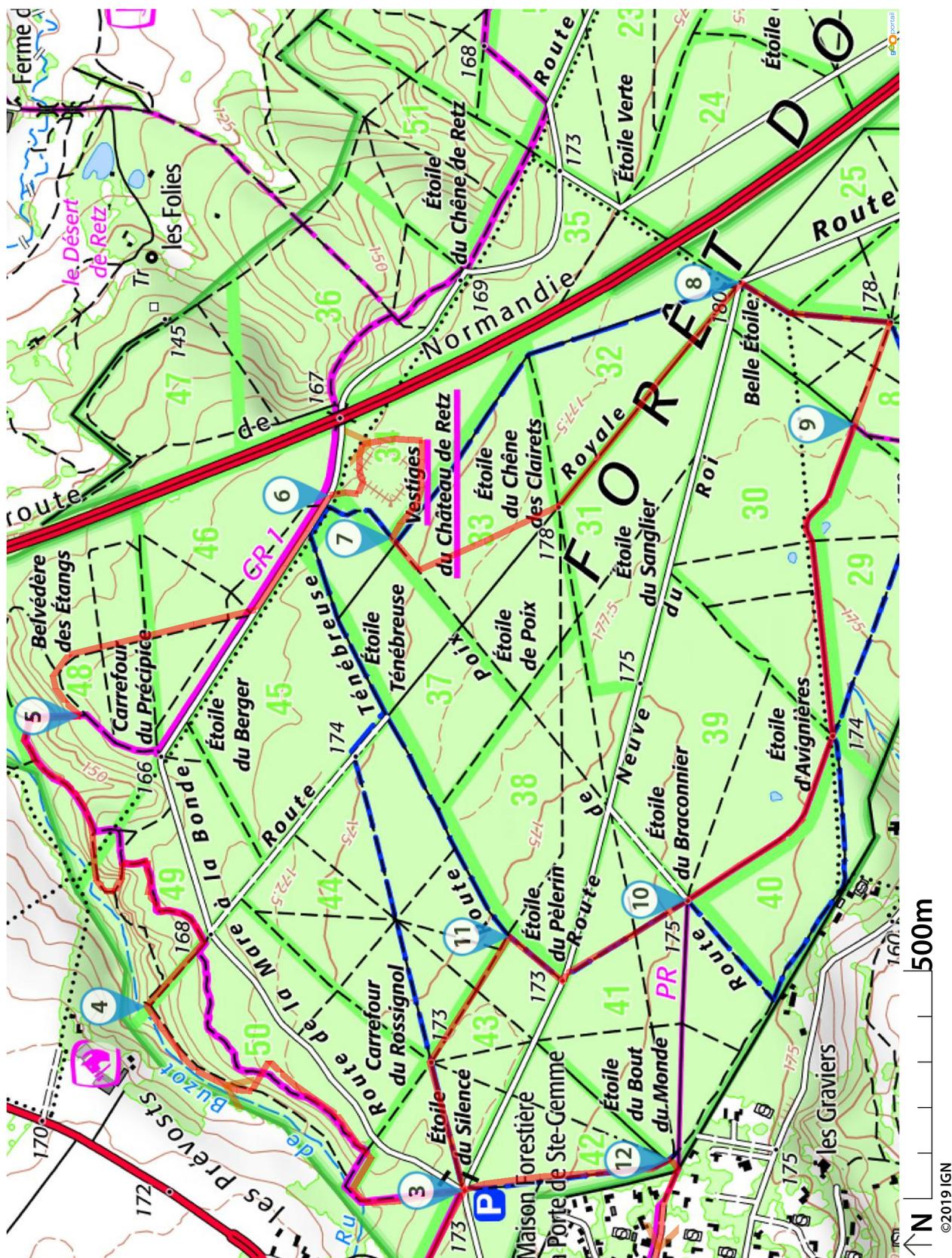
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-chavenay-a-la-foret-de-marly/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

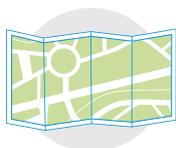
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.